

CGT



RADIO FRANCE

Syndicat National de Radiodiffusion et de Télévision

Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle C.G.T.

AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS LES HORAIRES !

Non, nous ne voulons pas offrir au Medef une journée de travail supplémentaire !

Sous prétexte de solidarité avec les personnes âgées et handicapées c'est de fait un nouvel impôt qui touche les salariés et permet au gouvernement d'augmenter la durée du temps de travail. La loi du 30 juin 2004 veut associer les organisations syndicales à l'allongement du temps de travail en les amenant à négocier le jour de solidarité. Ce jour n'est pas obligatoirement le lundi de Pentecôte, ni un jour férié, ce qui, dans nos entreprises d'audiovisuel pénaliserait beaucoup plus certains salariés que d'autres ! (Semaine ramenée).

Evidemment, il n'échappe à personne que cette journée de travail supplémentaire n'aura que fort peu de chance d'améliorer la situation des personnes âgées et handicapées ! Quand on sait que les sénateurs ont rejeté l'essence du projet de loi sur l'accessibilité aux personnes handicapées, quand on voit ce qui se passe dans les hôpitaux, les fermetures de lits, le manque de personnels, la hausse du forfait journalier, comment croire une seconde à la sincérité de cette loi ?

La CGT qui a appelé à manifester les 5 et 10 mars pour la hausse des salaires et contre l'allongement de la durée du travail demande à la direction de Radio France de prendre en charge la taxe imposée par le gouvernement. Ce n'est pas, une nouvelle fois, aux salarié(e)s de supporter les conséquences de la politique rétrograde du gouvernement, ni aux organisations syndicales de cogérer les mesures anti-sociales.

Paris, le 15 mars 2005